Paris qui change

On nous écrit de Paris :

Paris est en proie aux architectes. C'est une manie moderne de bouleverser sans cesse les grandes villes, d'en modifier les alignements, d'en changer les quartiers, de ruiner sans trêve et sans raison leur beauté, qui est souvent l'œuvre du temps. Les villes ne naissent pas toutes belles. Elles le deviennent. Les siècles établissent l'ordre des rues, l'harmonie des maisons et des monuments, la patine savoureuse. Alors, pourquoi ces incessantes modifications que des nécessités de progrès et de circulation n'exigent pas?

On change pour changer et parce que, si tout était maintenu en état, les architectes seraient mécontents. Or, les architectes sont influents. Et c'est le secret des administrations municipales et gouvernementales, des commissions, des jurys, des fonctionnaires. Il faut voter des travaux afin que les crédits circulent et que beaucoup en bénéficient. Cela serait supportable, si le résultat n'était pas toujours la destruction iconoclaste de ce qui a fini par être beau, malgré les hommes, et grâce à la patiente action des siècles. Voyez, par exemple, l'incomparable ligne des quais, au long de la Seine. C'est un des plus beaux paysages de ville qui soient au monde.

Madame de Staël y songeait sans doute, quand, exilée, elle regrettait avec amertume « son cher ruisseau de la rue du Bac ». Et cette esthétique des villes n'est pas qu'agréable, elle est utile et féconde. On peut dire que les belles villes forment les belles âmes. Et, pour ces quais de la Seine dont nous parlons, qui peut dire qu'ils n'ont pas contribué à former le talent harmonieux de M. Anatole France qui y est né et y grandit. Son talent leur ressemble, car, eux aussi, ils ont un caractère si français, et d'ancienne France, avec les lignes pompeuses et les colonnades du Louvre, les tours lointaines, Notre-Dame, le fleuve agile et stable, les demeures historiques sur les deux rives, et jusqu'à ces étalages de bouquinistes, nuance d'érudition dans ce cérémonial.

Eh bien, parmi ce décor du passé, quelle anomalie inconcevable qu'une gare de chemin de fer tout à coup plantée ! C'est cependant ce qu'on accomplit en ce moment. Sur l'emplacement de l'ancienne Cour des Comptes, incendiée durant la Commune, mais dont les ruines noircies, envahies par une végétation sauvage, gardaient là une gravité de cimetière, on est occupé à bâtir la nouvelle gare d'Orléans.

Nous aurons là au milieu des monuments séculaires, une affreuse bâtisse administrative. Et le mouvement des trains, des voyageurs, des fiacres, des camions, tout le bruit moderne, au long d'un quai qui fut longtemps d'une gravité nostalgique, [illegible] des souvenirs ! On y lisait, sur des plaques, des inscriptions commémoratives. Ici, le poète [illegible] habita. Là, Voltaire mourut, dans cette maison qui fait l'angle de la rue du Bac. A l'autre angle, était le fameux café d'Orsay, qu'on est en train de démolir. Que de faces disparaissent avec lui ! Ah ! s'il avait [illegible] un Mémorial ! M. [illegible] depuis vingt [illegible]

[illegible]

Alph. Daudet fit se passer, en ce café d'Orsay, une des scènes dramatiques [illegible]

[illegible]

pour détruire les monuments séculaires, les promenades antiques, les rues du passé, et pour nous bâtir quelque horrible machine de leur invention. En 1889, nous eûmes déjà la tour Eiffel, osant hisser sa laideur à côté de Notre-Dame, des Invalides, de la tour Saint-Jacques, de la Ste-Chapelle, de l'Obélisque — tout ce carquois de tours admirables se hérissant dans l'air de Paris. En 1900, nous aurons maintes constructions similaires : il y a déjà la Tour de 100 mètres qui est presque achevée, un vrai jeu forain, qui emportera la foule à cette hauteur, dans des cabines en tôle d'acier, suivant un mouvement rotatif. On édifiera divers « clous » de ce genre...

Et c'est pour cela qu'on bouleverse et ruine tant de beautés architecturales qui devraient être sacrées. Pourtant, le préfet de la Seine avait nommé, jadis, une commission permanente pour veiller à la beauté de la ville, qui comprenait, entre les fonctionnaires et les élus municipaux, des artistes célèbres. Que font-ils ? Comment ont-ils laissé se consommer des vandalismes comme ceux des quais et des Champs-Elysées ? Hélas ! c'est peut-être la destinée des villes, aussi, d'enlaidir, de mourir peu à peu, et, comme Baudelaire l'observait, il est vrai que la « forme d'une ville change plus vite que le cœur d'un mortel. »

GEORGES RODENBACH.

Un article du « Bien Public » sur la Presse neutre

Le congrès catholique allemand qui s'est réuni à Crefeld vient, une fois de plus, de signaler aux catholiques allemands les inconvénients et même le péril de la presse dite neutre.

L'avertissement est opportun, confirmé par l'expérience, et peut trouver son application en d'autres pays encore que l'Allemagne.

En Belgique notamment, nous avons vu des journaux qui, à leurs débuts, se prétendaient neutres et même impartiaux, démasquer insensiblement leur jeu et finir, après avoir conquis de la sorte un public, par se ranger au nombre des adversaires les plus opiniâtres, les plus perfides et les plus dangereux du catholicisme et des intérêts catholiques.

Le même manège est en train de se renouveler, et notre devoir est d'y rendre nos amis attentifs, bien moins dans l'intérêt de la presse catholique et de son influence que dans l'intérêt supérieur et beaucoup plus considérable de la cause religieuse et sociale que cette presse a l'honneur de défendre.

Il n'est personne aujourd'hui qui puisse sérieusement contester l'influence permanente et efficace de la presse sur l'esprit public.

Il n'est personne non plus, tout au moins parmi les catholiques, qui puisse nier la nécessité d'une opinion publique [illegible], énergique, militante, ayant l'intelligence des devoirs qui s'imposent, surtout en notre temps et sous les institutions qui nous régissent, aux citoyens soucieux de leurs droits et aux chrétiens fidèles à leur foi.

Or, le premier effet, très funeste, de la presse dite neutre est d'empêcher ce mouvement de se [illegible]

[illegible]

mal et prendre pour règle la maxime du congrès de Crefeld : « Soyons strictement catholiques dans nos lectures, comme nous devons l'être dans toute notre vie publique. C'est la voie droite et simple, c'est la voie du devoir. »

La presse catholique est, aujourd'hui, Dieu merci, assez répandue, assez bien organisée, assez efficacement outillée pour n'avoir, auprès des lecteurs honnêtes, à redouter aucune comparaison. Elle offre, en outre, dans la variété de ses types, de quoi répondre à tous les goûts, à toutes les préférences, à toutes les exigences légitimes. En d'autres termes, elle ne manque pas à ce qu'elle doit aux catholiques ; c'est donc aux catholiques, à leur tour, de répondre à ce qu'elle est en droit d'attendre d'eux. Il ne faut pas qu'on puisse dire : beaucoup de gens songent au journal lorsque le journal peut leur être utile, mais ils n'y pensent plus guère lorsqu'à leur tour ils peuvent être utiles au journal. De la réciprocité des services et des bons rapports dépendent la prospérité de la cause commune et du progrès chrétien.

Revue de la Presse

Découpé dans le « Peuple » :

Il y a vingt-huit ans, aujourd'hui, que fut proclamée la République française.

On ne s'en doutait guère en voyant comment le gouvernement [illegible] les pratiques de l'Empire.

[illegible]

A propos de [illegible] Bruges port de mer, le *Journal de Bruxelles* publie une note que plusieurs confrères refusent de prendre au sérieux.

Cette communication [illegible]

[illegible]

Le *Journal* attribue les difficultés qui se sont produites [illegible] conserver à la ceinture de la ville son aspect si plein d'attraits ».

Des journaux d'opinions diverses, le *Courrier de Bruxelles* et la *Flandre libérale*, par exemple, font remarquer que [illegible] mot du fait principal allégué par la *Patrie*, c'est-à-dire de la suspension de tous les arrêtés royaux relatifs à Bruges soumis à la signature royale.

Quant à la préservation de la « ceinture de la ville à l'aspect si plein d'attraits » — [illegible]

[illegible]

IMPRESSIONS DU CONGO

[illegible]